

## “ Opération Tennis de table à l'école 2018 / 2019 ”

### *Appel aux clubs partenaires*

Dans le cadre de la convention de partenariat entre la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, le Comité Départemental de Tennis de Table et l'USEP de la Seine-Maritime, nous proposons aux classes volontaires de cycles deux et trois des écoles publiques de Seine-Maritime :

- **Une pratique du tennis de table** : possibilité de travailler en collaboration avec un intervenant agréé par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale ;
- **Possibilité de participation à une rencontre tennis de table** de proximité avec d'autres classes (en fonction des capacités d'accueil des clubs partenaires).

#### **OBJECTIFS :**

- **EPS Tennis de table** : l'enseignant-e avec l'intervenant-e agréé mènent un module d'apprentissage tennis de table en développant les valeurs de citoyenneté et de collaboration vécues par les élèves.  
L'alternance d'une séance sur deux avec l'intervenant sera recherchée. L'enseignant-e faisant seul-e une séance.
- **La rencontre sportive** de proximité ponctue la fin du module d'apprentissage (transport à la charge des écoles).

#### **DISPOSITIF :**

**Public concerné** : les classes de cycles 2 et 3 des écoles publiques de Seine-Maritime (du CP au CM2).

#### **PLANIFICATION :**

Pour faire suite au Comité de Pilotage réuni le 05/07/18 (DSDEN, CD76TT, USEP 76), la méthode de lancement de l'opération pour le volet EPS Tennis de Table se fera de la manière suivante :

- Dans un premier temps, le CD76TT envoie un document à tous les clubs de Seine-Maritime, pour connaître les clubs volontaires (avec mise à disposition d'un intervenant club) qui s'inscrivent en complétant le document d'identification ci-joint et le renvoient par courriel au du secrétariat du CD76TT : [cd76tt.secretariat@orange.fr](mailto:cd76tt.secretariat@orange.fr)  
La date de retour est fixée au **vendredi 21 Septembre 2018** délai de rigueur.
- La liste des clubs partenaires sera jointe à l'appel à projet " Opération tennis de Table à l'école " envoyés dans les écoles publiques du département par la DSDEN, début octobre 2018.  
Les classes désirant mener un module d'apprentissage tennis de table s'inscriront auprès des Conseillers Pédagogiques de Circonscription en charge du dossier EPS (CPC EPS), en précisant le club partenaire souhaité.
- **Calendrier de l'appel à projet " Opération Tennis de Table à l'École " :**
  - Dés réception du document jusqu'à Septembre : Inscription des clubs partenaires auprès du CD76TT.
  - Octobre : Inscription des classes intéressées auprès des CPC en charge du dossier EPS, **avec un retour pour le 18/10/18 au plus tard**.
  - Novembre à mars : **A partir du 19/11/2018**, mise en œuvre d'un module d'apprentissage en éducation physique et sportive dans le champ d'apprentissage « Conduire et maîtriser un affrontement collectif ou interindividuel », avec pour APSA support, le tennis de table.
  - Avril / mai : Rencontres interclasses de proximité.